



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DÉCISION N° DC.21.035
portant sur

**Le renouvellement d'une concession cinéraire dans le cimetière communal
d'Ingré à Monsieur et Madame L R**

Le Maire,

Vu la délibération n° DL.20.029 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le maire par délégation à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,

Vu la délibération n° DL.20.073 du conseil municipal en date du 20 septembre 2020 fixant les tarifs des différentes concessions,

Vu la demande présentée par Monsieur et Madame L R
tendant à renouveler une concession cinéraire collective dans le cimetière ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : il est décidé d'accorder dans le cimetière communal, au nom des demandeurs susvisés et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession d'une durée de 15 ans, cavurne n° 19, enregistrée sous le n° C2021-03, à compter du 26 février 2021 pour valoir à compter du 8 novembre 2020.

Article 2 : Cet emplacement est accordé à titre de :

- renouvellement

Article 3 : La concession est attribuée moyennant la somme totale de deux cent cinquante-huit euros et quatre-vingt-seize centimes (258,96 €) qui sera versée dans la caisse du Trésor Public suivant quittance du 26 février 2021.

Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 5 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré
- Monsieur et Madame L R

A Ingré, le **16 AVR. 2021**

 Le Maire,
Christian DUMAS.

Certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Transmis au représentant de l'État le : **16 AVR. 2021**

Publié ou notifié-le : **16 AVR. 2021**

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer**DC-21-035**

1 En préparation	2 En attente retour Préfecture	3 > AR reçu <	4 Classé
----------------------------	---	-------------------------	--------------------

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-04-16T11-49-26.00 (MI229610418)

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20210416-DC-21-035-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Renouvellement d'une concession cinéraire dans le cimetière communal d'Ingré à Monsieur et Madame LR

Date de décision : 16/04/2021



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : DC.21.035 - Concession I, R

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 16/04/21 à 11:49

Date 16/04/21 à 11:49

Date 16/04/21 à 11:56

Par LE TUMELIN SylviePar LE TUMELIN Sylvie